

Conseil Régional 24 janvier 2008

BP 2008 – Intervention générale

Emmanuelle BOUCHAUD

La caractéristique majeure de ce budget 2008 est donc le haut niveau d'investissement. À vrai dire, ce n'est pas vraiment une surprise puisque cela s'inscrit dans les prévisions du plan pluriannuel d'investissement de 2005-2010.

Et pourtant, l'action de notre conseil régional s'effectue dans un contexte économique et social de plus en plus difficile avec des prévisions pessimistes pour la croissance de l'économie française et donc pour l'emploi, et aussi avec un financement de plus en plus contraint des collectivités territoriales. Ainsi, la non compensation à l'euro près des transferts de compétences entraîne un manque à gagner de 18 M€ pour notre Région. Ce n'est pas rien ! C'est presque l'équivalent des autorisations de programme pour l'action culturelle ou encore l'équivalent de la poursuite du programme de réhabilitation du logement social.

Lorsque nous évoquons ce contexte économique et social tendu aujourd'hui, nous ne pouvons pas passer sous silence l'appel à la grève de l'ensemble des organisations syndicales de la fonction publique pour justement exiger la revalorisation des salaires et le maintien du service public. Le pouvoir d'achat baisse mais le président de la République a oublié les promesses du candidat Sarkozy.

Revenons au budget régional qui s'inscrit dans ce contexte national. Certains sont tentés de s'étonner du niveau élevé d'investissement ou incitent à la prudence voire même à la frilosité. Mais comment être frileux et ambitieux à la fois ? Comment être frileux et répondre aux préoccupations majeures de nos concitoyens ? Comment être frileux et avoir le courage d'agir ? Ces attitudes ne sont compatibles. Nous faisons donc le choix de l'action ne vous en déplaise. Nous continuerons. D'ailleurs, on ne saurait oublier le très faible niveau d'investissement de la Région avant 2004. Comparons les chiffres : 278 millions d'euros au BP 2004 (hors amortissement de la dette) et 574 M€ au BP 2008. Un haut niveau d'investissement assumé puisque le maintien d'une épargne importante permet quant à elle de restreindre le recours à l'emprunt, contrairement à ce que dit Jean-Luc Harousseau dans la presse, et la maîtrise des dépenses de fonctionnement rend possible une hausse très modérée de la fiscalité régionale.

En fait nous voulons souligner que ce projet de budget doit pouvoir répondre aux **préoccupations majeures** de nos concitoyens et nous pensons que c'est le cas.

Je me contenterai de mettre en avant à travers quelques exemples, deux préoccupations, à savoir les **solidarités et l'environnement**.

Je faisais allusion au début de mon intervention à la **baisse du pouvoir d'achat** d'autant plus ressentie par les ménages aux revenus modestes. Des mesures significatives figurent dans ce projet : c'est notamment le cas de la gratuité des formations sanitaires de niveau V¹ qui évitera à des personnes de déboursier 3 000 à 4 000 € pour une formation de 10 mois d'aide-soignante ou d'auxiliaire de puériculture. C'est une mesure de justice sociale qui traduit notre volonté de répondre aux besoins d'emploi et de qualification dans un secteur qui sera fortement impacté par le vieillissement démographique.

¹ Niveau BEP ou CAP

Bien sûr nous n'oublions pas les mesures déjà presque anciennes comme la gratuité des manuels scolaires ou encore les tarifications TER qui permettent de substantielles économies à des milliers de jeunes, de chômeurs et de stagiaires de la formation professionnelle. Nous pouvons aussi ajouter le soutien à l'innovation technologique et au développement économique créateur d'emplois ou bien encore la politique de solidarité territoriale avec les mesures significatives en faveur du logement social et de l'accès au soin.

Enfin en matière de solidarité, citons une décision attendue depuis longtemps par le personnel. Il s'agit de la réalisation d'une crèche destinée aux enfants des agents régionaux et ouverte aux habitants du quartier.

La deuxième préoccupation concerne l'environnement. Face aux défis écologiques majeurs, on ne peut plus rester les bras croisés. Chacun le sait, tout le monde le dit mais l'essentiel c'est d'agir ici et maintenant. Depuis 4 ans, la Région des Pays de la Loire a engagé des actions importantes pour promouvoir un développement plus durable de nos territoires. Citons quelques chiffres :

- En 2008, c'est près de 80 M€ d'autorisations de programme pour les infrastructures ferroviaires et le matériel roulant. En plus des actions déjà inscrites dans le Contrat de Plan 2007-2013, les élus Verts se réjouissent de la décision d'engager l'étude d'opportunité de la réouverture de la ligne Laval-Mayenne. Plus de trains, plus de transports collectifs en site propre, c'est moins de déplacements en voiture, c'est moins d'émissions de gaz à effet de serre et c'est moins d'argent à déboursier pour de nombreux salariés, de jeunes ou de personnes en situation précaire.
- L'investissement à destination des politiques environnementales verra une forte progression : + 45 % globalement en crédits de paiement dont + 28,6 % pour les contrats de bassin versant et + 125 % pour la politique de maîtrise de l'énergie et de promotion des énergies renouvelables
A cet égard, je voudrais souligner l'intérêt du projet de mise en route d'une étude sur un cluster énergie qui permettrait de regrouper, de fédérer les initiatives des entreprises industrielles et artisanales, des centres de recherche, des associations et agences locales actives dans le domaine des énergies renouvelables. Outre les activités de formation, de recherche ou d'innovation, un tel cluster pourrait permettre l'installation de sites de montage ou de construction d'équipements en lien avec d'autres partenaires étrangers comme le Schleswig Holstein qui a pu nous montrer ses capacités en la matière.
- On pourrait aussi citer le projet du lycée HQE à Olonnes-sur-Mer (35 M€), le triplement de l'investissement en faveur de l'agriculture durable et des filières biologiques.
A propos d'agriculture, je ne peux m'empêcher d'évoquer le déclenchement de la clause de sauvegarde auprès de l'Union Européenne pour la suspension de la culture du maïs transgénique. Cette évolution s'est effectuée grâce à la pression des agriculteurs et apiculteurs, des associations environnementales et des élus - et particulièrement les élus écologistes.
Oui, nous avons eu raison lorsque nous avons déclaré, dès 2004, les Pays de la Loire, « Région sans OGM »

Je pourrais citer d'autres projets, d'autres choix budgétaires mais vous l'avez compris, les élus Verts considèrent que ce budget reste conforme aux engagements que nous avons pris en 2004 pour faire que les Pays de la Loire deviennent de plus en plus une région animée par l'esprit du développement durable. Ce budget répond à ces préoccupations essentielles que sont l'emploi, la défense du pouvoir d'achat et la qualité de l'environnement. Les élus Verts voteront donc le budget 2008.

Emmanuelle BOUCHAUD
Vice-présidente du groupe des Verts